

## DIPLOME

### Diplôme d'Etat de niveau 6

Grade LICENCE  
(Nomenclature européenne)

## LE MÉTIER

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du **travail social**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants dans une **démarche éducative et sociale** globale en lien avec leur famille. Il intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe.

## LIEU DE LA FORMATION

Campus Don Bosco Lyon, Pôle Social  
Lyon 5<sup>ème</sup>

## LES APTITUDES

## DURÉE DE LA FORMATION

36 mois (dont formation pratique)

L'éducateur de jeunes enfants favorise l'instauration d'une **relation éducative** en adoptant une **posture réflexive** sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le **respect de la confidentialité** des informations concernant les personnes.

## ADMISSION

**Parcousup** : Dépôt du vœu selon procédure Parcousup, puis entretien oral d'admission.

**Formation continue** : dossier de candidature et entretien oral d'admission

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une **équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle**. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut **coordonner des actions éducatives** au sein de la structure. Il est amené à développer des **partenariats** avec les professionnels du territoire dans les champs éducatifs, culturel, social et médico-social. Il exerce une **veille professionnelle** et développe une fonction **d'expertise éducative et sociale** sur la **politique de la famille et le champ de la petite enfance**.

## INFOS & INSCRIPTION

**Don Bosco Lyon Pôle Social**  
<https://www.donboscolyon.org/>

Calendriers, programme, modalités de financement, dossier de candidature, règlement d'admission, .....

## LES FONCTIONS DE L'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

- Travailler auprès de **jeunes enfants**, contribuer à son **éveil**, à **sa socialisation** et à son **inclusion sociale**.
- Contribuer au **bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie** de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement.
- Favoriser la création d'un environnement bienveillant pour permettre **l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières** de l'enfant.
- Etablir une **relation et accompagner le jeune enfant** dans son développement en **coopération avec sa famille** et dans son environnement social.

## CONTACTS

### CONSEIL - ORIENTATION

Renseignements sur les modes de financement et accompagnement à la recherche d'emploi  
Véronique DUCROCQ -06.27.21.80.15  
[conseillere.formations@donboscolyon.org](mailto:conseillere.formations@donboscolyon.org)

### ASSISTANTE DE FORMATION EJE

Renseignements, dispositif Parcoursup et sélection EJE  
Patricia DAMIEN  
04.78.33.94.41  
[ass.filiere-eje.cesf@donboscolyon.org](mailto:ass.filiere-eje.cesf@donboscolyon.org)

## INSCRIPTION

**LYCÉENS, PERSONNES EN REORIENTATION SCOLAIRE, DEMANDEURS D'EMPLOI, APPRENTIS**

Inscription via [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)



**SALARIÉS, FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR OU L'OPCO**

Inscription sur  
<https://www.donboscolyon.org/>

**Inscription :** Réception des dossiers en continu de janvier à septembre 2026

**Epreuve de sélection orale :** Février à septembre 2026

## PRÉ-REQUIS

- **Être titulaire du baccalauréat,**

**OU** Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au R.N.C.P. au moins au niveau 4,

**OU** Remplir les conditions fixées par l'Article D. 613-40 du code de l'éducation.

**OU** Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

- Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.

Dans sa pratique, l'éducateur de jeunes enfants doit :

- Etablir une **relation personnalisée** respectueuse de l'enfant, de ses rythmes, de ses besoins, de ses émotions, de ses particularités, de sa parole et de son environnement,
- Prendre en compte les **liens singuliers enfants/parents** pour reconnaître et faciliter au quotidien la **fonction parentale**,
- Observer l'enfant, le groupe, en interaction avec son environnement et analyser les situations afin **d'adapter les actions éducatives**.

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme s'articule autour 4 Blocs de Compétences.

**BC1 : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille**  
(504 heures)

**BC2 : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant**  
(504 h)

**BC3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale**  
(252 h)

**BC4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social**  
(245 h)

Temps de travail personnel : 1490 heures sont comptabilisées pour l'obtention de 180 ECTS.

La durée obligatoire de la formation pratique est de 55 semaines (1925 heures) sous la forme de quatre périodes de formation pratique : Une 1ère période d'au moins 8 semaines au cours des deux premiers semestres, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> périodes et 4<sup>ème</sup> d'une durée totale de 52 semaines minimum.

## RÉPARTITION DES HEURES

### Formation sur 36 mois

1517 heures de formation théorique  
1925 heures de formation pratique

## TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

- L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 23 mai 2023 relatif au diplôme au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation).
- L'arrêté du 06 octobre 2025 relatif au Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes Enfants